

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je suis un peu surpris de la question de l'honorable député, surtout de la façon dont il l'a posée. J'aimerais d'abord lui dire que j'ai déjà dit à la Chambre que, lorsque le rapport final de M. Farlinger me parviendra, il me fera plaisir de le déposer à la Chambre et de le rendre public.

Le deuxième point que j'aimerais mentionner, en réponse à la question du député, c'est que, actuellement, M. Farlinger est à mettre en place l'équipe multidisciplinaire qui devra effectuer l'examen d'un mandat quand même assez vaste au niveau de l'étude et que, dès qu'il aura terminé, il commencera effectivement l'étude.

Et le troisième élément de ma réponse à la question du député est de lui signaler que j'ai l'intention de rencontrer M. Farlinger, si cela est possible, la semaine prochaine, de discuter avec lui de la façon dont il me tiendra informé et dont il pourra m'aviser concernant la progression de son étude. J'aimerais également indiquer au député qu'il ne s'agit pas d'avoir des rapports secrets, et comme notre objectif, cette étude vise à corriger des situations, s'il y a lieu, le plus rapidement possible, ces rapports prendront probablement et vraisemblablement la forme de discussions et d'avis à l'occasion de rencontres entre M. Farlinger et moi-même.

[Traduction]

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, il y a tout lieu de croire qu'il n'y aura aucun rapport officiel, pas même la moindre fuite à ce sujet. Non seulement le gouvernement ne publiera pas ces rapports, mais il n'y aura même pas de fuite. Il s'agira de simples entretiens entre le ministre, principal responsable de la situation à la division de l'Impôt, et son enquêteur.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Le ministre nous dit qu'il présentera un rapport final à la Chambre et il a déjà dit que celui-ci ne sera prêt que dans un an. D'ici un an, le ministre ne sera plus là.

Ce problème est beaucoup trop important pour que le gouvernement cherche encore une fois à étouffer l'affaire. Je demande au ministre s'il a le courage de recommander à son leader parlementaire de charger un comité parlementaire spécial d'examiner cette question qui préoccupe et mécontente des électeurs dans tout le pays. J'ai une lettre sous la main. Chacun d'entre nous reçoit tous les jours des lettres où il est question du mauvais traitement, des abus et des pressions dont font l'objet les Canadiens. Pourquoi ne pas créer un comité parlementaire et le charger d'examiner la question? Pourquoi chercher à camoufler les faits?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'aimerais, en réponse à l'honorable député, lui rappeler d'abord que, s'il croit vraiment que des correctifs doivent être apportés à certaines situations et si, honnêtement, il veut que ces correctifs soient rapidement apportés, il admettra avec moi qu'il est important que je reçoive des avis le plus rapidement possible et que je puisse

discuter avec mes hauts fonctionnaires afin de corriger, si nécessaire, cette situation.

Le deuxième point, monsieur le Président: j'aimerais dire au député qu'il attaque, non seulement la réputation d'un homme qui vient de se voir confier la responsabilité de mener une étude, mais également de la société qui dirige cette étude. Si le député n'a pas confiance en M. Farlinger et en la Woods Gordon, il devrait immédiatement dire: Moi, je n'ai pas confiance en ces gens.

Quant à moi, j'ai parfaitement confiance que ces gens sont honnêtes, que ce sont des professionnels sérieux, qu'ils effectueront une étude rigoureuse et que le rapport que M. Farlinger me remettra contiendra ce qu'il a trouvé, les recommandations qu'il aura faites, et ce rapport sera rendu public.

Le troisième élément, monsieur le Président, c'est justement le haut-parleur du chef de l'opposition...

[Traduction]

M. Nielsen: Pourquoi pas un Comité parlementaire?

[Français]

M. Bussièrès: ... qui me le rappelle, a trait à un comité parlementaire. Monsieur le Président, j'ai déjà signalé que je voulais un examen et une action rapides si des avis me parviennent rapidement sur des correctifs à apporter à des situations qui, s'il y en a, devraient être corrigées. Et je crois que le moyen que nous avons choisi est celui d'obtenir ces avis rapidement et, de concert avec les fonctionnaires de mon ministère, de prendre le moyen de corriger les situations qui, selon l'avis de M. Farlinger, devraient l'être.

[Traduction]

LA POSITION DU MINISTRE

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, le ministre veut que les choses aillent vite, mais il n'obtiendra pas de rapport avant un an, ce qui veut dire que les choses iront vite, mais un an trop tard. Cela n'aidera pas les millions de Canadiens qui sont victimes actuellement de ses services.

Le ministre a reçu des conseils de la part de tous les députés de la Chambre et ce, depuis déjà un mois. Il s'est contenté de nommer un enquêteur qui doit lui remettre des rapports secrets. Cette affaire est trop importante pour que le gouvernement cherche encore une fois à l'étouffer, ce qui est devenu une habitude de sa part. Je lui demande encore une fois ce qu'il craint. Pourquoi a-t-il peur de laisser la Chambre des communes du Canada examiner cette affaire qui concerne tous les Canadiens et qui remet en cause le fondement même de notre régime fiscal?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai appris par la presse que l'honorable député avait certains loisirs qui lui permettaient de fréquenter, je ne me rappelle plus à quel titre, des institutions universitaires. Je lui conseillerais de peut-être négliger les études de droit et d'aller dans les études de logique, et son esprit tortueux, au lieu de déformer la réalité, pourrait l'aider à la suite des divers aspects de la logique à...